

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 25 SEPTEMBRE 2025
Nombre des membres en exercice : 77

OBJET : 2025-04-03 – ACQUISITIONS (3.1.1) – TRANSACTIONS FONCIERES
SECTEUR JEANNE ARC – DOMMARTIN-LES-TOUL – DOMMARTIN DISTRIBUTION

DATE DE CONVOCATION : 18 SEPTEMBRE 2025

DATE DE PUBLICATION : 30 SEPTEMBRE 2025

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1^{er} étage du Bâtiment 200, Espace K, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<u>Etaient présents :</u>	TARDY Yvan, COLLET Thierry, CLAUDON Jean-Louis (ayant la procuration de ROSSO Michel), HENRION Martine, PICARD Denis, BONNIN Pierre, PIERSON Marianne, LELIEVRE Jean Luc, STAROSSE Jean-Luc, PAYEUR Emmanuel, CHARTREUX Fabrice (ayant la procuration de POIRSON Elisabeth), GUYOT Laurent (ayant la procuration de HARMAND Alde), PLANCHAIS Viviane, SILLAIRE Roger, RADER Audrey-Helen, MAURY Christophe, GUILLAUME Isabelle, KNAPEK Patrice, DOMINIAK Bernard, WINIARSKI Patricia, MONALDESCHI Philippe, TOUSSAINT André, SITTLER David, ARNOULD Raphaël (ayant la procuration de LALANCE Corinne), CARON Jean-François, MARIN Karine, TAILLY Jérôme, GEISEL Christophe, SAUVAGE Catherine, CHENOT Bernard, JOUBERT Roger, MARTIN Vincent, PIERSON Chantal, CHAPUY Jacques, HENNEBERT Philippe, MATTE Jean-François (à compter de la 2025-04-03), COLIN Xavier (à compter de la 2025-04-09), ORDITZ Jackie (ayant la suppléance de CHENOT Tony), DICANDIA Chantal (à compter de la 2025-04-05), ADRAYNI Mustapha, ALLOUCHI Malika (à compter de la 2025-04-09 et ayant la procuration de CHANTREL Nancy), RIVET Lionel (ayant la procuration de CAULE Emeline), ASSFELD LAMAZE Christine (à compter de la 2025-04-05), BOCANEGRA Jorge (ayant la procuration de HEYOB Olivier), MARTIN-TRIFFANDIER Emilien, BONJEAN Myriam (ayant la procuration de EZAROIL Fatima), MOREAU Jean-Louis (ayant la procuration de ERDEM Olivier), LALEVEE Lucette (à compter de la 2025-04-09 et ayant la procuration de GUEGUEN Marie), BRETENOUX Patrick, SIMONIN Hervé, FAVRET Régis, FELTEN Daniel, COUTEAU Jean-Pierre.
<u>Etaient excusés :</u>	POIRSON Elisabeth, ROSSO Michel, LALANCE Corinne, CHENOT Tony, HARMAND Alde, HEYOB Olivier, CHANTREL Nancy, EZAROIL Fatima, ERDEM Olivier, GUEGUEN Marie, CAULE Emeline, GUYOT Gilles.
<u>Avis de procuration :</u>	Du début à la 2025-04-08 : 8 avis de procuration. De la 2025-04-09 à la fin : 10 avis de procuration.
<u>Avis de suppléance :</u>	1 avis de suppléance
<u>Secrétaire de séance :</u>	COLLET Thierry
<u>Nombre de présents :</u>	Du début à la 2025-04-02 : 47 présents. De la 2025-04-03 à la 2025-04-04 : 48 présents. De la 2025-04-05 à la 2025-04-08 : 50 présents. De la 2025-04-09 à la fin : 53 présents.
<u>Nombre de votants :</u>	Du début à la 2025-04-02 : 55 votants. De la 2025-04-03 à la 2025-04-04 : 56 votants. De la 2025-04-05 à la 2025-04-08 : 58 votants. De la 2025-04-09 à la fin : 63 votants.

Sur le secteur Jeanne d'Arc à Dommartin-lès-Toul, la CC2T a étudié en 2024 en coordination avec la commune et le département de Meurthe et Moselle un vaste programme de travaux visant à améliorer et sécuriser la circulation. Ce programme de travaux débutera à partir septembre 2025 et permettra notamment la desserte de l'ancien hôpital Jeanne d'Arc, des aménagements routiers au niveau du pôle commercial, pour fluidifier le trafic, ainsi qu'une piste cyclable pour rejoindre le pôle commercial depuis la commune.

Parmi les travaux programmés, le dévoiement de la route départementale 909 est prévu. Le nouveau tracé suivra l'ancienne route de desserte de l'ex-hôpital Jeanne d'Arc.

Afin de pouvoir réaliser ces aménagements routiers, il est nécessaire pour la CC2T :

- de se porter acquéreur de 818 m² de terrain à prendre sur la parcelle ZC 116, propriété de la société Dommartin Distribution, représentée par monsieur Philippe Kucharczyk.
- de revendre à la société Dommartin Distribution 2 m² à prendre sur la parcelle ZC 111.

Les contenances exactes ont fait l'objet d'un procès-verbal de délimitation entre les parties en date du 12 septembre 2025.

En accord avec le responsable de la société Dommartin Distribution, le prix d'achat est celui défini lors de l'évaluation du service des Domaines, soit 9,35 € / m². Les frais de notaires et de géomètre sont à la charge de la CC2T.

Vu l'avis des Domaines en date 28 août 2024 ;

Vu la commission des maires du 25 septembre 2024 ;

Vu la commission développement économique du 5 novembre 2024 ;

Les élu(e)s du conseil communautaire, à l'unanimité, décident de :

- **Approuver l'acquisition et la vente auprès de la Société Dommartin Distribution des transactions exposées ci-avant, au prix de 9,35 € HT / m² ;**
- **Autoriser monsieur le Président ou son représentant à signer les actes notariés et toute pièce utile à l'exécution de cette délibération.**

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,
Fabrice CHARTREUX